



RÈGLEMENT DE COURSE

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le Rochepaule Xtreme Rodeo est une épreuve d'Endurance Tout-Terrain Extrême organisée sur deux jours au Domaine de Rochepaule.

L'événement comprend :

- Une spéciale de sélection Enduro Extrême
- Un Super Enduro nocturne
- Une course Endurance catégorie SOFT
- Une course Endurance catégorie HARD

Seuls les pilotes les plus endurants, techniques et stratégiques pourront prétendre aux premières places.

ARTICLE 2 : PROGRAMME

Jeudi (veille de course)

- Contrôles administratifs et techniques (horaires communiqués par l'organisation)

Vendredi – Sélection & Super Enduro

Matin

- Contrôles administratifs et techniques

12h00 – Spéciale de sélection Enduro Extrême

- 2 passages par pilote
- Seul le meilleur temps est retenu
- Classement scratch établi à l'issue des deux passages

Ce classement détermine :

- Les 150 pilotes catégorie SOFT
- Les 150 pilotes catégorie HARD
- Les 30 pilotes qualifiés pour le Super Enduro

19h00 – Super Enduro

- Les 30 meilleurs temps scratch prennent le départ
- 1 passage chronométré par pilote
- Les 10 meilleurs accèdent aux phases finales

Finales :

- Format mort subite
- 3 passages chacun
- Jusqu'à la Super Finale

Remise des prix du Super Enduro à l'issue des finales.

Samedi – Endurance TT Extrême

Course SOFT – Samedi matin

Participants :

- Les 150 derniers du scratch du vendredi

Format :

- 4 heures de course
- Tracé spécifique SOFT
- Statut Finisher : minimum 3 tours
- Classement dans l'ordre d'arrivée

Catégorie spéciale :

- Jeunes 125 cm³ (-18 ans)
- Finisher à 2 tours

Podium :

🏆 3 premiers SOFT

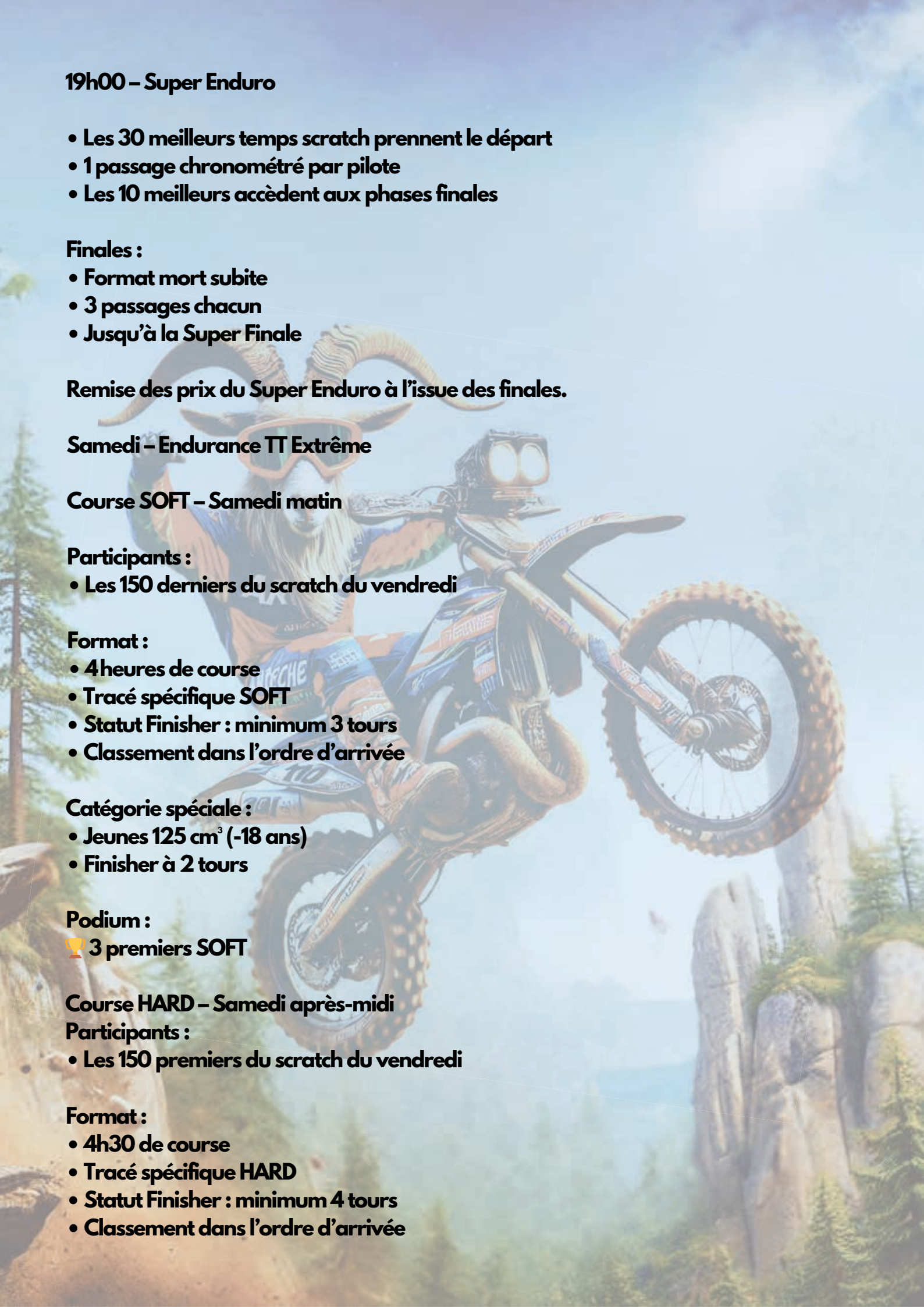
Course HARD – Samedi après-midi

Participants :

- Les 150 premiers du scratch du vendredi

Format :

- 4h30 de course
- Tracé spécifique HARD
- Statut Finisher : minimum 4 tours
- Classement dans l'ordre d'arrivée



Podiums :

- 🏆 3 premiers HARD
- 🏆 3 Juniors (HARD)
- 🏆 3 Vétérans (HARD)
- 🏆 3 Féminines (HARD)

Catégorie spéciale :

- Féminine : Finisher à 2 tours

ARTICLE 3 : PRIMES FINANCIÈRES (HARD uniquement)

Des primes seront attribuées au classement général HARD :

- 1er : 1 500 €
- 2e : 800 €
- 3e : 500 €

Les primes seront versées après validation officielle des résultats.
En cas de déclassement, la prime sera réattribuée au pilote suivant.

ARTICLE 4 : RÈGLEMENT TECHNIQUE

4.1 – Conformité des motos

Les motos doivent être :

- ✓ Homologuées selon le règlement FFM en vigueur
- ✓ Équipées de pneus arrière homologués FIM
- ✓ Assurées

✗ Motos de trial interdites

Pour les 125 cm³ :

- ✓ BASR obligatoire

4.2 – Équipement obligatoire des pilotes

- ✓ Casque homologué CE
- ✓ Bottes et gants homologués
- ✓ Tenue complète avec protections
- ✓ Protection dorsale norme EN 1621-2 obligatoire

ARTICLE 5 : RÈGLEMENT ENVIRONNEMENTAL

Le respect du Domaine et de la nature est prioritaire.

- 🌿 Interdiction de sortir des tracés balisés
- Tapis environnemental obligatoire dans le paddock
- 🚫 Tear-offs interdits
- ♻️ Obligation de gestion des déchets

Toute infraction pourra entraîner pénalité ou disqualification.

ARTICLE 6 : SÉCURITÉ

- 🏠 Dispositif médical présent pendant toute la durée de l'épreuve
- 📢 Briefing pilote obligatoire avant chaque départ

L'organisation se réserve le droit de modifier le tracé ou d'interrompre la course pour raisons de sécurité.

ARTICLE 7 : INSCRIPTIONS & LICENCES

- 📌 Inscription obligatoire avant la date limite fixée par l'organisation
- 📄 Licence FFM annuelle ou licence à la journée obligatoire
- 📜 Permis de conduire obligatoire

ARTICLE 8 : SANCTIONS

Tout non-respect du présent règlement entraînera :

- Pénalité de temps
- Déclassement
- Disqualification immédiate

🏁 Bonne course à tous.

Bienvenue sur l'Endurance TT Extrême la plus engagée d'Ardèche.